



ESPOIRS HAUTS DE FRANCE 65cc ET 85cc EDUCATIF 50cc (démonstrations) 2019

ARTICLE 1: **SONT ADMIS**:

Les licenciés de moins de 11 ans (au 01/01/2019). Encadrement par l'Educateur de la Ligue.

- Catégorie. 50 CC Centrifuge maximum (Guidon de Bronze)
- Licence NJ1. De 6/7 ans et NJ2 8/9
- Catégorie. **65 CC** Maxi avec Transpondeur Licence NJ1à partir de 7ans, NJ2 à partir de 8 ans et jusqu'à 9 ans ou NJ3 jusqu'à 11 ans.
- ➤ La limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir12 ans à la date de prise de licence.
- Catégorie. **85 CC** Maxi avec Transpondeur Licence NJ**3 à partir de 10 ans et** jusqu'à 11 ans maximum.

ARTICLE 2 : (UNIQUEMENT 50cc)

Ce challenge promotionnel porte sur les éléments éducatifs du sport motocycliste (assiduité, tenue : pilote et moto, comportement envers les Officiels notamment, aptitude au pilotage).

ARTICLE 3 : (UNIQUEMENT 50cc)

Les KID'S MOTO des Hauts de France doivent <u>rester une initiation dans un esprit amical, sans</u> <u>réelle compétition.</u>

Tout manquement à cet état d'esprit de la part <u>du pilote ou de ses accompagnateurs</u> entraînera une pénalité pouvant aller à l'exclusion immédiate... (Exemple : intervention sur la piste des accompagnateurs).

ARTICLE 4 : (UNIQUEMENT 50cc)

Le challenge 2019 portera sur toutes les démonstrations figurant au calendrier de la <u>Ligue des Hauts de France Zone Sud</u> avec classement cumulé et un classement éducatif :

- ➤ 1 Point pour la tenue et la moto (contrôle de sécurité)
- ➤ 1 Point pour le comportement du pilote et/ou des accompagnateurs
- ➤ 1 Point pour la motivation du pilote
- ➤ 1 Point pour l'aptitude technique du pilote

ARTICLE 5: CIRCUIT

La journée comporte au minimum pour les espoirs :

- √ 1 essai libre et 1 essai chronométré de 10' le matin
- ✓ 2 manches l'après-midi de 10 minutes + 1T
- ✓ KID'S 50, 2 essais le matin de 10' et 2 démonstrations l'après-midi 10'.

Un circuit doit être prévu en accord avec le responsable des Kids (éducateur de la Ligue) le Directeur de course et l'organisateur :

- o 85cc Educatifs et 65 CC allégé au besoin pour qu'il soit compatible avec les 65cc.
- o 50cc centrifuge : circuit simplifié toute en gardant des difficultés

ARTICLE 6:

Le Club organisateur se chargera de l'accueil administratif des pilotes.

ARTICLE 7: La tenue exigée est celle des pilotes de cross : casque homologué, lunettes, bottes de cuir, gants, pantalon protégé, pare-pierres, genouillères, coudières.

ARTICLE 8:

ESPOIR 65cc/85 cc

✓ 1ère FORMULE : Engagement à l'année 15 € X NOMBRE D'EPREUVES (Seulement par le biais du site engage sport

Les pilotes **50cc/65cc et 85cc** demanderont un numéro par le biais du site **engage sport** La Ligue transmettra les droits correspondants à chaque organisateur.

Toute absence signalée après la manifestation à l'organisateur ou à la Ligue ne sera pas remboursée.

✓ 2ème FORMULE : <u>Engagement à chaque épreuve : 20 €</u> sur <u>le site engage sport</u>
5 jours avant l'épreuve accompagnée des droits d'engagements, sur le site : <u>engage sport</u>
Possibilité d'inscription jusqu'au jeudi minuit au tarif de 40 euros.
Passé ce délai aucun engagement ne peut être pris en compte

EDUCATIF 50cc Engagement gratuit pour les pilotes licenciés de la Ligue Hauts de France, 20€ pour les pilotes extérieurs par le biais du site engage sport

ARTICLE 9:

Pour participer, il y aura lieu de présenter le matin au contrôle-pointage sa licence NJ1 (50cc) OU NJ2 ou NJ3(65 et 85cc) ainsi que le guidon ou le CASM.

ARTICLE 10:

En début d'année, après avoir demandé son numéro voir Article 8, le pilote réservera **sur le site engage sport** un numéro à l'année à apposer sur sa moto, 1 plaque avant et sur les deux côtés, il peut demander son numéro de Championnat de France.

ARTICLE 11:

<u>50cc</u>: Les départs seront lancés avec le drapeau vert abaissé du Directeur de course **ou d'un** l'Educateur.

ARTICLE 12:

Des contrôles techniques seront réalisés ponctuellement en cours d'année.

ARTICLE 13:

La présence des parents est interdite sur la piste et aux abords de la piste non ouverte au public.

En cas de non-respect de la présente règle, l'Educateur ou le Directeur de course est habilité à stopper la manche de démonstration <u>et exclure le ou les pilotes concernés.</u>